

PREAMBULE

- L'association Vélotive, forte de ses quelques 220 Adhérent(e)s, reconnue comme interlocuteur des collectivités locales de l'agglomération depuis plus de 10 ans, souhaite que cette **politique, qui se veut favorable aux modes actifs** (vélo et marche), **soit nettement accentuée** par la future équipe municipale.
- Est-il encore nécessaire de rappeler les **bienfaits du vélo**, les **avantages** de cette pratique dans le cadre des déplacements quotidiens et notamment domicile-travail, son rôle important pour la santé, **pour l'environnement (contre la pollution de l'air, l'émission de co2 gaz à effet de serre...)** et pour les économies générées pour les ménages et la société ?
- Le bilan de la politique cyclable municipale est plutôt mitigé au regard des attentes des cyclistes et comparativement à d'autres villes moyennes. L'équipe municipale de Vannes s'est enfin dotée d'un projet plan-vélo, qui reste à concrétiser.
- L'agglomération, GMVA "Golfe du Morbihan Vannes Agglomération", a également voté dernièrement son **2ème plan de déplacement urbain (PDU 2020/2030)** : Nous y avons participé mais celui-ci ne répond pas totalement à nos aspirations. La part modale du vélo doit passer de 3 % à 9% à la fin du PDU 2010/2020



POLITIQUE GENERALE

- L'objectif idéal, à terme, que la prochaine équipe municipale doit se fixer est de **permettre à tout enfant de plus de 8 ans de pouvoir se déplacer à vélo seul et en sécurité** dans notre ville (avant cet âge, il peut circuler sur le trottoir).
- Les actions **volontaristes** qui doivent mener à cet objectif, permettront d'**améliorer à la fois la santé des vannetais par l'augmentation de la pratique du vélo et la sécurité des cyclistes** par la réduction de la vitesse et de la place de la voiture.
- Quand on sait que selon l'INSEE, **58% des trajets domicile-travail en France de moins d'1km se font en voiture** et que **2% des trajets domicile-travail se font à vélo**, le trafic automobile et **les embouteillages qui engorgent notre ville peuvent et doivent être réduits.**
- Il faut donc **ne pas se contenter du nombre actuel de cyclistes qui "osent"** se déplacer à vélo mais l'augmenter en **incitant le maximum de ceux qui le "peuvent"** à enfourcher leur bicyclette en toute sécurité et avec plaisir.
- Il faut penser "**cohabitation et coordination**" des modes de déplacement (marche à pied, vélo, bus, train et voiture) plutôt que "juxtaposition".

